



**FINANCES
PUBLIQUES**

PREMIÈRES AFFECTATIONS DES INSPECTEURS STAGIAIRES

Cette année, 753 inspecteurs stagiaires ont dû formuler leur vœu de 1ère affectation sans visibilité ni sur le nombre de postes ouverts dans les directions ni sur les blocs fonctionnels (GPE, SPL, GF ou CF) qui pourraient leur être proposés.

À la sortie du projet, l'administration se félicite de constater que 90 % des inspecteurs stagiaires ont obtenu l'un de leur 10 premiers vœux et que 76 % d'entre eux ont obtenu une affectation sur l'un de leurs 3 premiers vœux.

Les élus CFDT Finances publiques ne se félicitent absolument pas de ces chiffres.

En effet, les vœux ne correspondent plus à des RAN (Résidence d'Affectation Nationale) ou des missions/structures, mais simplement à des directions départementales ou nationales ! Il y a de quoi relativiser sérieusement les taux de « satisfaction » constatée par l'administration.



COMPTE-RENDU
DE LA CAPN 4
DU 23 OCTOBRE
2019



En outre, la situation des inspecteurs stagiaires ne peut être résumée à de simples statistiques. Derrière ces chiffres, il y a des situations personnelles difficiles qui n'ont pu trouver de solutions.

C'est ainsi, qu'à l'issue de la CAP, seuls 15 collègues, justifiant de situations familiales et/ou médicales difficiles ont vu leur situation évoluer alors que 51 dossiers ont été évoqués par les OS.

Les élus CFDT Finances publiques attirent l'attention des futurs stagiaires sur le fait qu'à l'avenir, seules les situations familiales, sociales et/ou médicales feront l'objet d'un examen. Cette situation est la conséquence de la promulgation de la loi pour la transformation de la fonction publique, dénoncée par la CFDT.

Par ailleurs, les inspecteurs stagiaires effectueront leur stage pratique probatoire dans les directions dans lesquelles ils sont aujourd'hui affectés. L'administration a assuré vouloir les stabiliser sur leur poste au 1er septembre 2020.

C'est la moindre des choses : les IS (inspecteurs stagiaires) se formeront sur un bloc fonctionnel et sont légitimes, tout comme les titulaires, à réclamer une certaine stabilité géographique et professionnelle.

Mais tout n'est pas si simple. En conservant un double système¹ de mutation/affectation l'administration alimente les frustrations en tout genre chez les inspecteurs titulaires.

D'autant plus que les 1ères affectations ne sont pas publiées sur Ulysse mais uniquement sur l'intranet de l'ENFIP ! L'administration justifie cette publication confidentielle par le fait que les IS sont "pré-positionnés" et non pas encore "affectés" sur des directions, car leur situation est encore susceptible d'évoluer.

En effet, les IS auront encore la possibilité de participer au mouvement général en postulant sur les postes en Centrale ou DNS lors de la campagne de janvier 2020.

Les élus CFDT Finances publiques ont voté contre le tableau des 1ères affectations.

VOS REPRÉSENTANTS CFDT À CETTE CAP

Karine ROUSSEAU

David BRAASCH



CFDT-FINANCES.FR

¹ Un mouvement général pour les titulaires et un mouvement de 1ère affectation distinct pour les IS.